

DIRECTION DE LA COMMUNICATION SERVICE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Conseil de quartier Centre Val-Fleury Réunion de travail #1 du mercredi 19 janvier 2022

Présidence de séance : Christel CARDOSO, conseillère municipale, Virginie SÉNÉCHAL, conseillère municipale.

Responsables administratifs : Isabelle BÉREND, directrice de la communication, Léa ALMEL, manager des commerces, Florentin SOLOIS, chef de projet démocratie participative

En introduction, Christel CARDOSO et Virginie SENECHAL remercient l'ensemble des conseillers pour leur engagement au service de l'intérêt général du quartier.

DÉSIGNATION DU COORDINATEUR DU CONSEIL DE QUARTIER

Le rôle de coordinateur est présenté aux conseillers. Le coordinateur est un conseiller chargé de faire le lien entre l'administration et le reste du Conseil de quartier. Il prépare également en amont les réunions avec les élus référents et le service démocratie participative. De fait, le coordinateur doit être disponible, savoir fédérer et prioriser les sujets.

Deux conseillers se portent candidats :

- Malika GUILLERM
- Arnaud SEGUR

Après que chaque candidat se soit présenté, un vote est proposé aux conseillers de quartier. Les deux candidats ayant obtenu le même nombre de suffrages, et à la demande unanime des participants, il est décidé que Malika GUILLERM et Arnaud SEGUR seront tous deux coordinateurs.

ATELIER 1: ORGANISATION DU TRAVAIL EN CONSEIL DE QUARTIER

L'atelier a vocation à baliser le travail du Conseil de quartier durant le mandat en précisant les modalités de travail : thématiques, type de réunion, outils de travail...

Les conseillers ont identifié plusieurs sujets sur lesquels ils souhaiteraient travailler :

- Education et animation locale
- Espaces verts et propreté
- Sécurité
- Mobilités douces
- Environnement urbain
- Programmation culturelle

Le système de **diagnostic en marchant** (visite de terrains dans des lieux publics, équipements, copropriétés) a beaucoup plu aux conseillers. Ce système permettra aux conseillers de mieux

appréhender les projets abordés en séance, a fortiori ceux qui en sont éloignés. En revanche, les participants insistent sur l'impérative présence d'un « expert » pour encadrer ces diagnostics. Deux lieux sont rapidement évoqués :

- Le marché Maison Rouge
- Le pôle de santé.

Les conseillers ont souhaité travailler en **ateliers**, jugés plus participatifs et facilitant la prise de parole. Les conseillers préfèrent pouvoir poser leur question en amont de la réunion, mais veulent avoir de la visibilité sur l'ensemble des questions posées.

La plupart des conseillers sont d'accord sur la nécessité d'avoir un **outil pour faciliter la préparation des réunions**, notamment pour faire remonter les informations et partager des documents. En revanche, l'utilisation des outils doit rester limiter pour n'exclure aucun conseiller.

ATELIER 2: CHLOROVILLE, VOTRE AVIS SUR LE MAGAZINE

Les retours sont globalement très positifs sur le Chloroville. Quelques pistes d'amélioration ont tout de même été soulevées.

Certains conseillers s'interrogent sur la présence de la publicité dans le magazine. Leur est expliqué que ces pages permettent d'absorber une partie des coûts d'édition et d'impression.

Quelques participants pointent également la rupture d'affichage entre l'agenda et le reste des articles.

Les conseillers souhaitent que des rubriques soient dédiées aux quartiers et que le patrimoine soit plus régulièrement mis en valeur.

Certains conseillers suggèrent le recours au numérique dans un souci environnemental afin de moins utiliser le papier. La Ville explique qu'à part un autocollant «Stop Chloroville », le système de diffusion dans toutes les boites aux lettres ne permet pas d'isoler les adresses des personnes qui ne souhaitent recevoir que la version numérique.

ATELIER 3: OFFRE COMMERCIALE DANS LE QUARTIER

Cet atelier a pour but d'échanger avec les conseillers autour des différentes contraintes qui pèsent sur la Ville concernant les installations commerciales et d'identifier certains axes d'amélioration de l'offre commerciale.

Trois éléments limitent le développement commercial :

- Le manque de locaux disponibles
- Les refus récurrents des copropriétés concernant l'installation de commerces alimentaires
- La raréfaction de certains métiers qui n'attirent plus (poissonnier, boucher ...)

Suite à cette présentation factuelle, les conseillers font part de leurs pistes d'amélioration.

Ils demandent que la communication soit renforcée autour des ouvertures/fermetures de commerces, de sorte à ce que des porteurs de projet soient au fait de la disponibilité des locaux. Certains conseillers évoquent la possibilité de mettre en place une signalétique spécifique qui faciliterait l'identification des commerces de proximité.

Le système mis en place dans l'écoquartier qui consiste à centraliser l'offre commerciale afin d'en

garantir la diversité a beaucoup plu. Les conseillers souhaitent qu'un système équivalent puisse être mis en place dans leur quartier.

REVUE D'ACTUALITÉ

RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE FERDINAND BUISSON

Face au constat d'espaces devenus inadaptés pour les élèves, la Ville a décidé de réaménager l'école Ferdinand Buisson. Le projet vise notamment à mettre aux normes l'école, offrir un espace restauration agréable, adapter les espaces au rez-de-chaussée aux flux d'enfants et retravailler visuellement le bâtiment. Ces travaux vont s'inscrire dans une réflexion globale de l'environnement scolaire. Des études techniques et un concours d'architecte sont prévus dès cette année pour des travaux en 2024-2025.

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

La Maison de l'environnement, en cours d'aménagement sur le site des Sablons, sera un lieu ressources qui permettra aux associations à visée environnementale de Meudon de réaliser leurs ateliers et temps conviviaux. Cet espace sera composé d'une cuisine pédagogique, d'un jardin en permaculture et d'un espace fleuri.

TENNIS RENÉ LEDUC

La couverture des terrains de tennis au complexe sportif René Leduc touche à son terme. En plus de la couverture de deux terrains extérieurs, un espace de mini-tennis sera créé. Une fois terminés, six terrains seront couverts.

Meudon, le 31 janvier 2022